

ABONNEMENT

Saumur : Un an 30 fr. Six mois 18 Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr. Six mois 18 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 25 OCTOBRE

LE MINISTRE DE LA GUERRE CIVIL

L'idée de placer un civil à la tête du ministère de la guerre, avec un chef d'état-major à peu près permanent, fait son chemin dans la presse républicaine.

Le National, le Radical, la Nation, d'autres encore, l'approuvent. Voici comment s'exprime à ce sujet le XIX^e Siècle :

« Cette idée, qui, dit-il, a été appliquée par la Convention, que Delescluze a défendue et dont on dit que Gambetta était partisan, n'est peut-être pas neuve, mais elle n'en paraît pas moins juste. »

« Dans la situation actuelle, il y a une anomalie qui frappe tout d'abord. »

« Le législateur a manifestement voulu mettre l'armée en dehors de la politique. C'est dans ce but qu'il prive du droit de vote le soldat sous les drapeaux, l'officier dans sa garnison. Et pourtant, neuf fois sur dix, le ministre de la guerre, le chef de l'armée, est choisi à cause de ses opinions politiques, plutôt qu'en considération de ses capacités militaires. N'est-ce pas surtout parce qu'il était le plus intime ami de M. Clémenceau, que le général Boulanger a été appelé au ministère de la guerre ? »

M. Joseph Reinach écrit à ce sujet dans la République française :

« Tel général a profité de son passage au ministère de la guerre pour se créer une clientèle. Tel autre, demain, fera de la feuille à bénéfices le même usage personnel égoïste. Vous aurez alors des classes dans l'armée. Et ce serait le commencement de la fin : la liberté serait blessée au cœur... Or, avec un ministre civil de la guerre, rien de pareil n'est possible. »

Nous sommes convaincu que le rédacteur de la République française fait erreur. Il attribue au mal une cause qui n'est pas la vraie, ce qui l'empêche de discerner la cause réelle.

Sous un régime de corruption et de décadence morale, un civil peut fausser les institutions militaires, détourner l'armée de son rôle, altérer la notion de ses devoirs, aussi bien qu'un général. C'est une question de moralité gouvernementale et publique beaucoup plus qu'une question de panache. M. Boulanger aurait pu entrer et même rester au ministère de la guerre sans que le boulangisme prit naissance, si la République n'avait fourni son fumier pour l'écllosion et le développement de ce champignon vénéneux. C'est ce qu'a entrevu un radical non boulangiste, M. Sigismond Lacroix, qui écrit : « Que demain la République se montre honnête... le courant malsain s'arrêtera aussitôt. » Hélas ! n'est-ce pas avouer que, sous notre République, le courant a trop de chance de devenir un torrent capable de ravager ce qui reste de ce grand pays ?

Le Journal des Débats résume en quelques lignes fort judicieuses les mobiles qu'inspirent aux républicains le projet d'un ministère civil à la guerre :

« Voilà même longtemps que les plus fortes têtes de ce parti parlent de créer une armée civile ainsi qu'une religion laïque. En général, les ministres de la guerre militaires leur inspirent de la défiance. Si le général Boulanger a trouvé grâce devant eux, c'est une exception qui confirme la règle. Leur rêve a toujours été de voir un ministre de la guerre en redingote, notaire ou avoué de son état, n'entendant rien aux choses du métier, mais capable tout comme un autre, et même mieux que d'autres, de décréter la victoire. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La rentrée du Parlement a lieu aujourd'hui mardi.

La fixation de l'ordre du jour de la Chambre des députés, d'après les prévisions des couloirs, pourrait bien donner lieu à une

vive discussion au cours de la séance d'ouverture.

Plusieurs membres de l'extrême gauche veulent faire placer en tête de l'ordre du jour la proposition de loi tendant à accorder des pensions aux blessés de février 1848.

Cette motion sera combattue par l'opposition conservatrice.

Nous avons annoncé que, dès le retour à Paris du Président de la République, M. Rouvier lui avait offert sa démission. Nous apprenons qu'hier matin, veille de l'ouverture des Chambres, M. Rouvier a renouvelé cette offre de démission. M. Grévy a répondu qu'il ne pouvait que confirmer au président du Conseil sa précédente déclaration, à savoir qu'il fallait attendre une indication des Chambres et que c'était au Parlement de statuer.

COMMISSION DU BUDGET

La commission du budget a continué hier l'examen du budget de l'intérieur. Elle a discuté en cette dernière séance la question des fonds secrets.

Par 9 voix contre 5, la commission a décidé la suppression totale des fonds secrets.

Le Petit National se réjouit à l'idée de la rentrée des Chambres. Il espère qu'elles feront assez de vacarme pour étouffer le bruit des querelles survenues entre les agences de décoration et M. Wilson : chacun se sent gavé de scandales, saturé d'ignominies, imprégné de je ne sais quoi de sale et de nauséabond...

On compte sur ces scandales parlementaires pour faire oublier les scandales financiers. Nos républicains connaissent ce principe de l'école : « Similia similibus curantur. »

Pas tendre à l'égard de la commission du budget le journal le Siècle :

« Elle n'a rien fait, elle a tout commencé »

et tout laissé, elle n'a pas un seul budget particulier étudié, fixé, rapporté, en état d'être discuté à la tribune. Elle a bavardé sur tout et elle n'a décidé sur rien. Par contre, elle a menacé, ébranlé tous les services publics, incertains aujourd'hui, grâce à elle, de ce qu'ils seront demain. »

Notre confrère aurait-il oublié que cette commission est entièrement composée de républicains ?

Un mot typique prononcé par le Président de la République devant dix personnes d'après l'Intransigeant, et en réponse au refus de M. Lockroy de présenter à la signature du Président de la République une nomination dans la Légion d'honneur : « Ça ne me regarde pas, ce sont les affaires de Daniel. »

Oh ! cette concentration républicaine, que de flots d'encre et de regrets ne fait-elle point couler ?

LA LOI POUR... LES UNS

Les incidents soulevés par les enquêtes Limouzin, Caffarel, d'Andlau, nous ont révélé que les élyséens jouissaient du droit à l'immunité.

On ne fait pas de perquisitions à l'Élysée !

Les wilsoniens peuvent cacher là tous leurs comptes, leur correspondance ; l'asile est sacré pour la justice républicaine ! C'est admirable.

Le XIX^e Siècle se risque à écrire :

« On a déjà vu jongler sur la scène des Folies-Bergère beaucoup de Japonais ou d'Indiens, mais nous n'avons pas entendu dire que la direction de ce théâtre badin ait encore songé, pour ce genre d'exercices, à engager des MAGISTRATS. Peut-être, cependant, quelques-uns de ces graves fonctionnaires auraient-ils, à l'étrange époque où nous vivons, plus d'avenir comme escamoteurs que comme justiciers. »

Si nous nous trouvions dans des temps normaux, où les coupables sont égaux devant la loi, où la justice suit son cours sans avoir à craindre que de puissantes influences la pous-

44 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR GE. SAINT-MARTIN

Le Potard aborda alors la seconde partie de sa mission :

— Je viens ici, mademoiselle, dit-il, pour savoir si nous pouvons maintenant revenir au pays sans qu'on nous poursuive, et si vous avez reçu certaine lettre contenant une timbrette ?

— Hélas ! s'écria Françoise, en couvrant sa tête de ses deux mains à ce triste souvenir, oui, j'ai bien reçu cette lettre, mais elle a été ouverte en présence du brigadier de gendarmerie et du juge de paix qui paraît acharné contre nous. Qu'ils ne reviennent pas, on les arrêterait aussitôt. Qu'ils restent dans l'île, ou plutôt qu'ils fassent plus loin encore, car ils vont être pris à Noirmoutier.

Le Potard fit un geste d'effroi.

— Prie à Noirmoutier ! s'écria-t-il, pourquoi ?

— Parce qu'on a reconnu le timbre de l'enveloppe.

Eugène demeura accablé.

— Je le pensais bien ! murmura-t-il.

La jeune fille reprit avec force :

— Dites-leur bien, monsieur Eugène, qu'il faut

qu'ils se cachent bien et qu'ils fassent longtemps encore ; on les cherche de tous côtés ; toutes les lettres sont épies, toutes les démarches surveillées, il n'y a d'espoir qu'en Dieu. Dites aussi à Jean Beuregard que je saurai l'attendre et que jamais je ne porterai d'autre nom que celui de mon père ou le sien.

Le Potard, très ému, tourna la tête pour cacher une larme qui brillait au coin de sa paupière.

La jeune fille continua :

— Mais recommandez à Jean de ne plus m'écrire ; il se trahirait encore. Qu'il m'envoie plutôt quelque a ci comme vous, qui me dira où il est et ce qu'il devient jusqu'au jour de la délivrance.

— Je le lui dirai, mademoiselle.

— Voulez-vous maintenant venir à la Fresnaie ? demanda Françoise.

Le Potard réfléchit qu'il n'avait pas une minute à perdre.

— Non, mademoiselle, dit-il, j'ai accompli ma mission près de vous, mais j'en ai une autre à remplir auprès des parents de Beuregard et des amis de Rouget. Il faut que je parte le plus promptement possible. Adieu, mademoiselle, que Dieu vous soutienne et vous fortifie. Quant à moi, je vais continuer à travailler pour vous et pour Jean, comme je l'ai fait jusqu'ici.

— Adieu, monsieur Eugène, et encore une fois merci !

La jeune fille s'éloigna. Eugène la suivit quelques instants des yeux, admirant sa démarche si pleine de grâce et de candeur, et il se dit en fermant les poings avec force :

— Je rendrai à cette enfant le bonheur qu'on lui a volé !

Quelques instants après, le Potard revenait sur ses pas et descendait lentement le chemin creux. Au moment d'arriver à la grand-route, il se jeta de côté dans un champ et s'assit sur un tertre d'où il dominait la ville et les environs. Alors il songea.

D'après les renseignements qu'il avait recueillis de la bouche de Françoise Dugast, tout semblait perdu. Il était, en effet, impossible de penser à faire revenir Louis et Jean dans leur pays, même en les cachant au milieu des landes et des bois. Infailliblement, ils eussent été arrêtés à bref délai.

Il n'y avait donc plus lieu d'envoyer cette feuille de chêne que les deux forçats de Noirmoutier devaient attendre avec tant d'angoisse.

Mais, d'autre part, il était difficile de rester à Noirmoutier sans courir les plus grands dangers. Tôt ou tard, en effet, on découvrirait Rouget et Beuregard, sous leurs pseudonymes de Louis Raimbault et de Jean Bourdain et on les ramènerait au bagne. Le Potard ne se sentait aucune envie de demeurer ainsi sous la griffe du loup.

— Il faut aller les prévenir, se disait-il, et sans retard. Nous partirons ensemble pour l'Angleterre,

ou bien nous irons, avec l'Islandais, pêcher la morue dans la mer du Nord. Je défile bien les gendarmes de venir nous prendre jusque-là.

Cependant le Potard, avec sa nature énergique et vaillante, ne voulait pas ainsi revenir à Noirmoutier sans avoir rien fait pour ses amis.

Ce qui l'irritait surtout, c'était de penser que M. Tuloup, le vrai coupable, l'assassin, vivait tranquille à Châteaubriand, alors que Jean, innocent, était réduit à fuir devant la police, et que Françoise pleurait à la Fresnaie.

— La justice des hommes se trompe, murmura-t-il, il faut agir pour elle.

Et de sanglantes pensées se présentèrent confusément dans l'esprit de cet homme, qui ne redoutait rien ici-bas.

Mais, peu à peu, ces pensées firent place à d'autres, d'un caractère différent.

Un sourire éclaira sa physionomie.

Puis, tout à coup, il se releva.

— C'est cela, murmura-t-il, d'un air satisfait ; essayons toujours ! On a vu des choses plus difficiles réussir.

La résolution prise par Eugène devait séduire cet audacieux braconnier, car ce fut d'un pas résolu, et presque en courant, qu'il revint jusqu'à la ville.

A l'issue des vêpres, vers trois heures et demie, le sacristain Pierre Beuregard rentrait paisible-

sent à la dérive, nous ne parlerions pas de la magistrature, pour laquelle nous avons le plus profond respect, avec cette apparente irrévérence. Par malheur, il ne semble pas que les balances de la Thémis officielle puissent actuellement remporter le prix d'exactitude.

C'est un journal républicain très modéré qui ose publier ces lignes.

Nous lisons dans les Débats :

« Nous sommes en mesure de compléter les renseignements donnés par le Paris au sujet des abonnements souscrits au *Moniteur de l'Exposition universelle de 1889*.

« Il est exact que 400 abonnements environ destinés aux préfets et sous-préfets ont été souscrits au mois de mai dernier. L'arrêté en vertu duquel un crédit d'une douzaine de mille francs a été ouvert sur les fonds de l'Exposition universelle a été signé par M. Edouard Lockroy, peu de temps avant la chute du cabinet de M. Goblet. »

Nous avons parlé de la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de sœur Julie, attachée à l'hôpital de Châteaudun.

C'est M. le commandant de Villebois qui lui a apporté, au nom du ministre de la guerre, les insignes et le brevet de l'ordre.

M. le général de Verdière a rappelé ensuite, en termes émus et vibrants, les actes de courage de sœur Julie pendant la guerre et les épidémies, puis le colonel de la Gironnerie a, suivant l'usage, fait défiler la troupe devant la nouvelle légionnaire, et la fille du colonel a remis, en l'embrassant, à sœur Julie, qui sanglotait d'émotion, un bouquet au nom du régiment tout entier.

Et pour augmenter sa popularité dans l'armée, le gouvernement continuera à laisser les hôpitaux militaires!

UN DÉPUTÉ DIFFAMÉ. — M. Steenackers, député de la Haute-Marne, intente un procès en diffamation au *Journal de Bourbonne*, qui a publié un article où il l'accusait d'avoir offert à un marchand de bois de lui procurer l'exploitation d'une forêt algérienne, moyennant une commission de 50,000 fr. M. Steenackers réclame 100,000 francs de dommages-intérêts.

CANAL DE SUEZ

Une dépêche de Londres assure que la question de la neutralisation du canal de Suez est résolue. Lord Salisbury a invité, par dépêche, M. Eggerion, son chargé d'affaires à Paris, à déclarer à M. Flourens qu'il acceptait les dernières propositions de la France.

La convention porte sur les points suivants :

« 1° Le canal de Suez est déclaré neutre. La neutralité est garantie par les puissances signataires du traité de Londres.

« 2° Cette neutralité s'étend au canal d'eau douce, à tous les ouvrages de la Compagnie et à tous les ports d'accès.

« 3° Le blocus du canal est absolument interdit. Il ne pourra être appliqué dans aucune circonstance et par n'importe quelle puissance, même par la Turquie.

« 4° Une commission internationale composée des agents des puissances au Caire, et présidée par le doyen du corps diplomatique, aura pour mission de veiller à ce que la neutralité du canal soit respectée.

« 5° Cette Commission se réunira au moins une fois l'an, et toutes les fois qu'elle le jugera nécessaire à l'accomplissement de sa tâche.

« 6° Elle déterminera, sur les deux rives du canal, une zone où ne pourra pénétrer aucune force armée, où ne pourront être élevés ni forteresses ni ouvrages fortifiés.

« 7° Au besoin, elle aura le droit de requérir les troupes du khédive; à leur défaut, les troupes de la Turquie, puissance suzeraine, et, en dernier lieu, les troupes des puissances signataires du traité de Londres. »

Les signatures seront échangées très probablement lundi.

Notre gouverneur de Cochinchine, M. Filippini, est mort, le 22 octobre, emporté par une maladie de cinq heures seulement.

DEMANDEZ LA MORT DE JULES FERRY!

C'est le cri que poussait un jeune camelot du nom de Dalmas, en offrant aux passants une lettre de faire-part sur papier de deuil ainsi libellée :

« Vous êtes priés d'assister au convoi, service et enterrement de M. Jules Ferry, dit le dernier des spadassins,

« Décédé politiquement à l'âge de soixante et quelques années, à la suite d'une tonkinmanie aiguë compliquée d'une froussomanie opportuno-chronique, maladies contractées au service de la réaction contre la République,

« Qui se feront en grande pompe (à Richer) et sur une grande échelle (d'honneur) à Paris et dans toute la France, dimanche prochain, à deux heures précises.

De profundis!

« De la part de Madame Laprusse, son amie intime; de feu madame Lamouchie, sa belle-mère; du Papa rhum, son conseiller secret, et de tous les bookmakers et joueurs de bonneteau de France et de Navarre.

« Les cordons du poêle (qu'il a dans la main) seront tenus par le duc d'Haut-mal... en piro, le comte de Paris... mutuels, Emile Ollivier (cette vieille branche) et un délégué de l'agence Tricoche et Cacolet.

« Le service divin sera célébré par l'abbé Thisumène.

« Le général Boulanger, en costume de Saint-Arnaud de café-concert, chantera le *Requiescat in pace!* sur l'air de : *En revenant de la revue*.

« Henri Rochefort l'accompagnera sur l'orgue de Barbarie. »

On pouvait acquérir ce chef-d'œuvre moyennant la modeste somme de 10 centimes.

La littérature, qui mène à tout, a conduit Delmas en police correctionnelle. Arrêté à l'angle des rues Feydeau et Vivienne, il a été condamné à vingt-quatre heures de prison.

Le *Courrier de l'Allier* nous apprend que la surveillante générale de la colonie de filles indisciplinées, pour laquelle on a fait trois cent mille francs de constructions et de réparations dans l'ancien séminaire d'Issère, n'est autre que la citoyenne La Cœcilia, veuve de l'ex-général commandant.

MENACES D'INCENDIES

Dans divers cantons et communes de l'Eure, il règne une véritable terreur par suite de lettres adressées à des maires les menaçant que des incendies éclateraient bientôt dans les localités dont ils sont les représentants.

On est très effrayé, surtout du côté de Beuzeville et de Saint-Pierre du Val. Dans cette dernière commune il y a eu douze incendies depuis deux mois.

Plusieurs cultivateurs ont reçu des lettres les menaçant de nouveaux incendies.

La gendarmerie n'a rien découvert; les battues organisées par les populations restent sans résultat.

UNE DISTRIBUTION DE PRIX AU GABON

La civilisation vient de réaliser, ces jours derniers, un nouveau progrès au Gabon. Pour la première fois, les indigènes se sont trouvés en présence de deux distributions solennelles des prix à leurs enfants, l'une à la mission catholique des pères du Saint-Esprit, le 31 août, et l'autre chez les dames de l'Immaculée-Conception, quelques jours après, le 6 septembre.

Les lauréats, nombreux de part et d'autre, ont vu, dans ces imposantes cérémonies, leurs travaux d'étude couronnés de succès par des récompenses auxquelles ils ne s'attendaient pas. Aussi, bien profonde a été la joie des parents de reconnaître, une fois de plus, les bienfaits de l'influence française dans cette colonie.

Le gouverneur par intérim, M. le capitaine de frégate Gourgos, tous les officiers et fonctionnaires de Libreville, assistaient à ces fêtes brillantes dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur de la population noire comme un gage de toute la sollicitude du gouvernement français à l'égard de l'œuvre civilisatrice qu'il entend dans ce pays. (France militaire.)

ÉTRANGER

Le *Figaro* dit que M. Herbert se montre fort satisfait de l'accueil qu'on lui a fait à Berlin. Le comte Herbert de Bismarck l'a assuré des intentions pacifiques de l'Allemagne et du désir que l'on a à Berlin d'améliorer les relations qui existent entre les deux pays.

Le comte de Bismarck aurait dit à l'ambassadeur de France que « le gouvernement allemand ferait ce qu'il est en son pouvoir pour ne plus éveiller les susceptibilités de la France. »

ALLEMAGNE ET RUSSIE

Le Czar est à la veille de quitter Copenhague. Il semblait naturel qu'il passât par l'Allemagne. On s'y attendait si bien à Berlin qu'il y a quelques jours on écrivait de cette ville au *Times* que l'entrevue du Czar et de l'Empereur d'Allemagne, déjà tant de fois annoncée puis démentie, pouvait être désormais considérée comme assurée et prochaine. Ces espérances seront déçues. Alexandre III a donné l'ordre qu'un yacht allât l'attendre dans un port de la Suède. Le refus du Czar de rendre visite à l'Empereur avait, en lui-même, un caractère peu courtois; la résolution de ne pas même fouler du pied le sol de l'Allemagne est plus caractéristique encore.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 24 octobre.
Le marché est un peu plus faible : 3 0/0, 81.85; 4 1/2 0/0, 109.10.

L'action du Crédit Foncier cote 1,311. Les obligations foncières et communales ont un bon mouvement d'affaires qui justifie l'excellence du titre. Les demandes portent principalement sur les titres de 1879 et 1880 qui ne sont pas encore au pair et s'offrent à 480 et 485.

La Société Générale se maintient solidement à 451. Les cours sont à la veille de se rapprocher du pair et en attendant le coupon, qui vient d'être détaché, sera vite repris.

Les Dépôts et Comptes courants s'avancent à 608.

Aux parents désireux de constituer une dot à leurs enfants, signalons le Placement dotal pratiqué par l'Abeille-Vie. C'est une combinaison extrêmement ingénieuse et présentant des avantages réels sur les modes d'assurances employés jusqu'à ce jour pour doter les enfants.

Les Polices A B de l'Assurance financière conservent une bonne tenue, les petits capitalistes qui y emploient leurs disponibilités font un choix judicieux.

L'action de Panama est ferme à 353. Les diverses obligations sont très recherchées.

A l'ouverture de la Bourse les obligations nouvelles que la compagnie Transatlantique offre au public perdraient sur les cours d'émission 2 fr. 50 et les obligations anciennes qui avaient coté 506 samedi étaient offertes à 501. Cette défaveur des obligations nouvelles confirme ce que nous avons dit, à savoir qu'au point de vue de l'opération c'est un placement industriel de 4 0/0 et qu'au point de vue de la sécurité, la subvention du gouvernement qui en est le gage principal est inférieure de 51 ans au délai d'amortissement.

Nos actions et obligations de chemins de fer sont bien tenues.

Nouvelles militaires.

LES SAPEURS DE CAVALERIE

On s'occupe actuellement, au ministère de la guerre, de compiler les rapports qui ont été fournis par les colonels, en exécution des prescriptions de l'instruction du 4 février 1887 sur les travaux de campagne.

Prochainement paraîtra une note réglant définitivement le système d'arrimage des

ment à son logis, accompagné de la mère Jeanne, lorsqu'il remarqua avec étonnement un homme qu'il ne connaissait point et qui stationnait sur la petite place, en paraissant l'attendre.

En l'apercevant, Pierre dit à sa femme : — Tiens, vois-tu ce monsieur? Je parie que c'est encore la justice, qui vient nous inquiéter pour notre fils.

— Hélas! murmura Jeanne, c'est bien possible; ils courent tous après lui.

Au même instant, l'inconnu s'approcha avec hésitation :

— Ne seriez-vous pas, dit-il, monsieur et madame Beuregard?

— Oui, monsieur, répondit le vieux.

— J'ai quelques mots à vous dire, au sujet de votre fils Jean.

La mère Jeanne croisa les mains.

— Jésus! mon Dieu! s'écria-t-elle, tu l'avais bien dit, Pierre.

Le Potard la regarda étonné, en se dirigeant vers la porte.

— Vous l'aimez bien, votre fils? lui demanda-t-il.

— Si je l'aime, monsieur!

— Eh bien, alors, ne vous inquiétez donc pas, je vous apporte de ses nouvelles.

Le père et la mère Beuregard, au moment d'ouvrir leur porte, se retournèrent effarés.

Ils craignaient un piège.

— Entrons, entrons vite, dit le Potard, on peut nous observer ici.

Le cordonnier ouvrit et referma sa porte en tremblant. Quant à la mère Jeanne, pouvant à peine se soutenir, elle tomba sur un siège.

Le père Beuregard, pâle comme un mort, eut cependant la force d'offrir une chaise au visiteur, puis il s'assit lui-même en face d'Eugène, avec une gravité résignée qui fit l'admiration du farouche homme des bois.

— Qui êtes-vous, monsieur, demanda le sacristain, et que nous voulez-vous?

Aussitôt le Potard recommença le récit qu'il avait fait à Françoise, pendant que le père et la mère Beuregard, qui ne pouvaient pas douter de la vérité du récit qu'on leur faisait, pleuraient à chaudes larmes.

Eugène n'omit qu'un trait : celui qui concernait la lettre envoyée par Jean à la Fressaie, parce qu'il vit bien que cet incident n'était pas connu des vieillards et qu'il crut inutile de le leur révéler.

Quand il eut achevé, Jeanne Beuregard tomba à genoux en joignant les mains.

— Oh! monsieur, s'écria-t-elle, vous qui l'avez déjà fait sortir du bagne, vous qui avez arraché mon fils à la justice et qui l'avez rendu à la liberté, sauvez-le tout à fait et rendez-le nous.

La pauvre femme croyait déjà au Potard une

puissance supérieure.

Il sembla qu'elle n'avait pas tort, car, avec un aplomb imperturbable, Eugène répondit gravement :

— J'y songe, madame.

Le père et la mère Beuregard se redressèrent à la fois.

— Comment cela, dirent-ils, pourriez-vous vraiment?...

— Peut-être... mais, dites-moi, n'y a-t-il pas ici quelqu'un en qui vous ayez toute confiance?

Pierre regarda Jeanne.

— Oui, dit-il, il y a M. le curé.

— M. le curé?

— Oui, il fera tout ce qui dépendra de lui pour prouver l'innocence de notre fils, je le connais assez pour être sûr de son énergie et de sa bonne volonté.

Le Potard parut quelque peu embarrassé; l'idée de s'adresser au curé pour exécuter le plan qu'il avait conçu lui semblait étrange; néanmoins, il garda le silence et parut réfléchir.

Les vieillards l'observaient anxieusement.

Presque au même instant, on frappa à la porte.

— Tiens, dit Pierre, si c'était lui.

— Probablement, reprit la mère Jeanne, il vient tous les dimanches à cette heure-ci nous distraire et nous consoler.

— Peut-on se fier à lui et tout lui dire? de-

manda le Potard.

— Oh! oui, comme à nous-mêmes.

— Bien, laissez-moi faire.

Pierre alla ouvrir.

On entendit aussitôt la bonne grosse voix du curé de Châteaubriant :

— Que faites-vous donc ainsi enfermés à double tour?

— Entrez donc, monsieur le curé, vous n'êtes point de trop.

(A suivre.)

LEÇONS DE FRANÇAIS, D'ANGLAIS ET DE PIANO

M^{lle} FISCHER, brevetée du degré supérieur pour les langues française et anglaise, 49, rue d'Orléans.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean.

PRIX COURANT DES FROMAGES

Camembert de l'Orne, la pièce.....	0.60
Port Salut..... le 1/2 kilog.	1.50
Hollande pâte grasse.....	1.00
— croûte rouge.....	1.10
Gruyère de la Comté.....	0.90
— suisse Emmenthal.....	1.20
Roquefort.....	1.60

Etude de M^r RUAULT, notaire à La Gacilly (Morbihan).

RESSOURCE & ESPoir des Pays phylloxérés
Cidre de Bretagne

A VENDRE

DEUX

BELLES PROPRIÉTÉS

L'une de 35 hectares, avec château;
l'autre de 300 hectares.

Les deux très bien plantées de pommiers.
Belles prairies.

S'adresser à M^r RUAULT, notaire
à La Gacilly (Morbihan). (732)

Etudes de M^{rs} BRAC et GAUTIER,
notaires à Saumur.

ADJUDICATION

Dimanche 30 octobre, à 1 heure,

Etude de M^r BRAC,

DE

MAISONS

JARDIN & JEU DE BOULES

Rue du Petit-Pré,

Dépendant de la succession de la
veuve GROLLEAU, débitante.

Mise à prix : 3,000 fr.

L'acquéreur pourra conserver en sus
le matériel.

Etude de M^r PAUL PROUX, commis-
saire-priseur de l'arrondissement
de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le JEUDI 27 OCTOBRE 1887, à
une heure du soir, et jours suivants,
s'il y a lieu, à Saumur, salle des
ventes, rue d'Orléans, n° 35,

Il sera vendu :

Un ameublement de salon en bois
noir, garni en velours d'Utrecht rouge,
petits buffets avec vitrines en chêne
sculpté, armoire à glace, et autres,
bois de lits en noyer et acajou, com-
modas, table à rallonges, guéridons,
table de salon en bois noir, avec
incrustation en ivoire, jardinière, canapés,
fauteuils, chaises, glaces, pen-
dules, rideaux, portières orientales,
objets de literie ;

Environ 500 bouteilles de vin vieux
de Bordeaux, Champigny et Cahors,
un tour, divers outils, batterie de
cuisine, vaiselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

A L'AMIABLE

Un Etablissement de Bains

Bien achalandé,

Dans une Sous-Préfecture
de la Sarthe.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Une TONNE pouvant enver
sept barriques.

S'adresser rue d'Orléans, 67.

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol

PAR

M. MIGUEL ARAN

30, rue Saint-Nicolas.

ON DEMANDE une institutrice
brevetée âgée d'au moins 21 ans.
S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant
soigner les animaux et faire le service
de femme de basse-cour.
S'adresser au bureau du journal.

GUÉRISON CERTAINE
et RADICALE
DE TOUTES LES
Affections de la Peau
DARTRES, ECZÉMAS,
Psoriasis, Acné, etc.,
des PLAIES et
ULCÈRES VARIQUEUX
considérés comme incurables
par les Principes de la Science
Le Traitement ne dérange
nullement du travail. Il est à
la portée des petites bourses,
et dès le deuxième jour, il pro-
duit une amélioration sensible.
S'adresser à M. LENOIR, M.
MÉDECIN SPÉCIALISTE,
1, rue St-Louis, à MELUN (S.-M.).
CONSULTATIONS GRATUITES
par Correspondance

EPICERIE PARISIENNE

M^{on} **IMBERT et Fils**

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Bacler.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

BOUGIE, le paquet de 500 grammes..... » 75
— première qualité..... » 90
— Perle, qualité extra..... » 1 10
— à trous..... » 95
BOUGIE de l'Etoile..... 1 20

Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 10 c. en moins par paquet.

SUCRE POUR VENDANGES

à 70 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Dailly, Saumur.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET
0 fr. 35

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage
du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers.
Vente en gros : JOUTEAU et CAMUS, Poitiers.

(287)

DENTS NI CROCHETS
Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CACAO VAN HOUTEN

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes
les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme,
poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes
épicerie, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-
Jean ; E. DHUY, 27, rue de la Tonnelle.

(267)

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 24 OCTOBRE 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	81 90	82	Est	795	796 25	Obligations			Gaz parisien	615 50	517
3 % amortissable	84 80	84 05	Paris-Lyon-Méditerranée	1261 25	1261 25	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527	529 75	Est	391	391
4 1/2 %	108 60	102 30	Midi	1155	1157 50	— 1865, 5 %	518 25	519 25	Midi	396	396
4 1/2 % (nouveau)	109 10	109	Nord	1545	1545	— 1869, 3 %	410	407 50	Nord	402 50	402 75
Obligations du Trésor	511	511	Orléans	1300	1305	— 1871, 3 %	391 75	391 50	Orléans	397 75	397 50
Banque de France	4200	4210	Ouest	865	865	— 1875, 4 %	515	515 50	Ouest	395	395
Société Générale	452 56	452 50	Compagnie parisienne du Gaz	1283 75	1287 50	— 1876, 4 %	519 25	519	Paris-Lyon-Méditerranée	394 75	393 75
Comptoir d'escompte	1028 75	1027 50	Canal de Suez	3016 25	2022 50	Bons de liquid. Ville de Paris	518 50	518 50	Paris-Bourbonnais	394	393 50
Crédit Lyonnais	567 50	568 75	C. gén. Transatlantique	530	530	Obligations communales 1879	476 50	477	Canal de Suez	586	584 50
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1393 75	1395	Russe 5 0/0 1870	100 10	99 90	Obligat. foncières 1879 3 %	485	485 50	Panama 6 0/0	433	436
Crédit mobilier	315	315				Obligat. foncières 1 83 3 %	382	381			
Canal Intér.-Panama	353 75	355									

CHERINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ					SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.								
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur (orl.)	2 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	4 16	8 34	Saumur (orl.)	5 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7			
Saumur (état)	»	8 50	8 31	10 27	»	4 18	8 30	Saumur (état)	8 31	4 18	8 30	»	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»		
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	4 3	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»		
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a.)	9 19	4 55	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 29	6 14	»		
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11	»	4 40	8 56	(dép.)	9 29	5	9 20	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 04	6 38	11 47		
Montreuil (a.)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 00	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	Chât.-d.-Loir.	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31		
(dép.)	2 34	7 33	»	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	5 44									
Thouars	2 53	8	»	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	6 21									
Loudun	»	8 10	»	»	2 52	5 52														
Poitiers	»	10 33	»	»	5	»	12 12													

LIGNE D'ORLÉANS

ANGERS — SAUMUR — TOURS											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Angers	2 19	6 30	8 45	11 29	2 57	5 32	9 30				
La Ménitrie	»	7 10	9 16	12 08	3 42	6 18	9 56				
Les Rosiers	»	7 19	9 18	12 17	3 52	6 22	»				
St-Clément	»	7 26	»	12 24	3 59	6 29	»				
St-Martin	»	7 33	»	12 31	4 07	6 36	»				
Saumur (a.)	3 22	7 46	9 34	12 44	4 20	6 49	10 19				
(dép.)	3 27	7 52	9 37	12 48	4 31	6 53	10 24				
Varennes	»	8 05	9 48	1 01	4 45	7 06	»				
Port-Boulet	3 52	8 20	9 57	1 15	5 01	7 20	10 43				
Langeais	4 26	8 59	10 19	1 53	5 46	7 59	11 09				
Tours	6 05	9 42	11 05	2 36	6 35	8 42	11 41				

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	7 05	1 18	7 20	La Flèche	7 15	10 20	5 05	
Vivry	7 21	1 31	7 33	Clefs	7 33	10 46	5 23	
Longué	7 45	1 45	7 48	Baugé	7 53	11 15	5 43	
Jumelles	8 08	1 57	8 01	Jumelles	8 09	11 37	5 57	
Baugé	8 32	2 19	8 18	Longué	8 24	11 57	6 12	
Clefs	9 01	2 30	8 37	Vivry	8 38	12 17	6 27	
La Flèche	9 20	2 45	8 52	Saumur	8 55	12 39	6 44	